



Comité de suivi des travaux de Carnoules

Synthèse des échanges

11 juin 2026

FINANCEMENT :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :

DATE ET LIEU

11 juin 2026	Carnoules
--------------	-----------

AUTEUR

SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau
--

PARTICIPANTS

Anaëlle BAES	Communication, SNCF
M. BARZASI	Café de la gare
Françoise BEGUIN	Riveraine et conseillère municipale
Pascal BEGUIN	
Victor BLANCHARD	AREP – assistant SNCF Gares & Connexions
Eric BREGERE	Maîtrise d'ouvrage, SNCF Réseau
Laurent CHARREAU	Carnoules – Conseiller municipal
Christophe CORTES	Carnoules - Maire
Eric DEBOVE	Riverain
Valérie DEBOVE	Riveraine
Cécile FREDIN	Maîtrise d'ouvrage, SNCF Gares & Connexions
Laurence GONTARD	Nicaya Conseil – assistant concertation SNCF
Philippe LANGLOIS	Riverain
Laurent LAVASTRE	Assistance Taxis Carnoulaise
Stéphane LAURANS	Maîtrise d'œuvre, SNCF Gares & Connexions
Sébastien MARECHAL	Toulon Provence Méditerranée – Directeur des Transports et de la Mobilité
Nadine PAUL	Carnoules - Conseillère municipale
Maurice PERRIN	Riverain
Christine PIASCO	Carnoules – 7 ^{ème} adjointe
Elodie PICON	Carnoules – 5 ^{ème} adjointe
Florence RAMONE	Carnoules – 3 ^{ème} adjointe
Victorine RAMOS MARTINS	Riverain
Fatima SOUIDI	Carnoules – Conseillère municipale
Carine VERGNE	Carnoules – 1 ^{ère} adjointe

DIFFUSION

Participants Membres du Comité	Support de présentation partagé en séance
-----------------------------------	---

DOCUMENTS JOINTS

ORDRE DU JOUR

1	<u>INTRODUCTION</u>	4
2	<u>ORDRE DU JOUR ET CADRAGE.....</u>	4
3	<u>OBJECTIFS DU COMITE DE SUIVI DES TRAVAUX.....</u>	4
4	<u>PROJET DE CHARTE DE FONCTIONNEMENT DES COMITES DE SUIVI DES TRAVAUX</u>	4
5	<u>LE PROJET LNPCA ET LES AMENAGEMENTS DANS LE VAR</u>	5
6	<u>L'OPERATION DE CARNOULES</u>	6
7	<u>CALENDRIER ET MODALITES DES TRAVAUX.....</u>	7
8	<u>DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX.....</u>	9
9	<u>CONCLUSION</u>	10

1 INTRODUCTION

Monsieur le Maire :

- Remercie les participants pour leur présence et SNCF pour l'organisation de ce comité qui va permettre de présenter le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA), majeur pour les mobilités ;
- Rappelle l'importance de l'opération ferroviaire pour Carnoules, qui, dans le cadre du Service Express Régional Métropolitain, va connaître une restructuration majeure et devenir le terminus est de la navette toulonnaise ;
- Se réjouit des échanges réguliers mis en place avec SNCF et des bonnes relations entretenues avec la Région Sud, le Conseil départemental du Var et la Métropole Toulon Provence Méditerranée
- Souhaite pouvoir continuer à répondre aux questions des riverains.

2 ORDRE DU JOUR ET CADRAGE

Après un tour de table des participants, Laurence GONTARD, Nicaya Conseil, présente l'ordre du jour de ce premier comité de suivi des travaux de Carnoules et formule quelques règles pour faciliter les échanges (*Diapos 4 & 5*).

3 OBJECTIFS DU COMITE DE SUIVI DES TRAVAUX

Laurence GONTARD présente les objectifs du Comité de suivi des travaux qui visent à (*Diapo 7*) :

- Informer les riverains sur les travaux engagés et à venir ;
- Informer et échanger sur leurs implications ;
- Répondre aux questions et observations ;
- Apporter autant que possible des solutions aux nuisances potentielles inhérentes aux chantiers (bruit, poussières, propreté, circulation, cheminement piétons, ...).

La présentation des objectifs ne suscite aucune observation de la part des participants.

4 PROJET DE CHARTE DE FONCTIONNEMENT DES COMITES DE SUIVI DES TRAVAUX

Laurence GONTARD présente les 4 collèges invités à participer au Comité de Suivi des travaux, à savoir le collège des collectivités locales et établissements publics concernés par les travaux, le collège des collectivités publiques cofinanceurs du projet, le collège des acteurs socio-professionnels et le collège des associations locales et riverains (*Diapo 10*).

Laurence GONTARD présente l'ensemble des autres articles de la charte de fonctionnement du Comité de suivi des travaux, qui portent sur :

- La fréquence et la durée des réunions
- Les invitations et préparations des réunions
- Le déroulement et le compte-rendu des réunions
- Les engagements respectifs des maîtres d'ouvrage, des membres de droit que sont les collectivités, des élus désignés et des membres des collèges socio-professionnels, associatifs et particuliers (*Diapos 11 à 14*).

Laurence GONTARD invite les participants à faire leurs éventuelles observations sur la version imprimée du projet de charte qui leur a été remis, d'ici le 30 juin, en vue de son approbation à l'occasion de la seconde réunion du Comité du suivi.

5 LE PROJET LNPCA ET LES AMENAGEMENTS DANS LE VAR

Cécile FREDIN, SNCF Gares & Connexions, rappelle (*Diapos 17 à 19*) :

- Les bénéfices apportés par la réalisation des 22 opérations des phases 1 & 2 du projet LNPCA entre Marseille et Nice ;
- Les services rendus possibles dans le Var grâce à la réalisation des aménagements en gares de Saint-Cyr-les-Lecques, La Pauline, Carnoules, Toulon, Solliès-Pont, Cuers-Pierrefeu, Puget-Ville et Carnoules.

Les échanges avec les participants portent sur :

- **Le nombre de trains régionaux entre La Pauline et Carnoules à l'horizon du projet**
 - Cécile FREDIN explique qu'entre La Pauline et Carnoules, ce seront toujours 2 TER / heure qui circuleront en heure de pointe mais que le projet permettra de faire circuler davantage de trains à la journée ;
 - Victor BLANCHARD, assistant SNCF Gares & Connexions, précise que les aménagements et travaux réalisés par SNCF permettent d'augmenter la capacité du réseau à faire circuler davantage de trains. Le choix du nombre de trains en circulation relève de l'Autorité Organisatrice des Mobilités, la Région Sud. Celle-ci indiquera, en 2028 pour 2030, combien de trains circuleront chaque jour.
- **L'augmentation de la longueur des rames**
 - Eric BREGERE, SNCF Réseau, confirme que les rames des trains seront plus longues ; elles pourront donc transporter davantage de voyageurs.
- **Les plages horaires considérées comme heures de pointe**
 - Cécile FREDIN indique que les heures de pointe vont de 6 à 9h et de 16h à 19h.

6 L'OPERATION DE CARNOULES

Eric BREGERE et Cécile FREDIN présentent le programme global des travaux, à savoir (Diapos 22 à 25) :

- **Travaux SNCF Réseau, à partir du second semestre 2027** : le réaménagement du plan de voies, pour permettre le stationnement et le retournement des trains de la navette toulonnaise, comprenant la création d'une voie de remisage, le prolongement d'une voie (220m), l'installation de 4 aiguillages supplémentaires et la création / modification de 2 ponts ferroviaires ;
- **Travaux SNCF Gares & Connexions, à partir de septembre 2026** : l'installation d'une **passerelle de franchissement des voies ferrées, équipée d'escaliers et ascenseurs** et le **rehaussement des quais** pour rendre la gare accessible à tous, ainsi que l'**extension et l'aménagement paysager du parking de la gare** et la mise en place d'une **nouvelle entrée de gare**.

Les échanges avec les participants portent sur :

- **L'impact des travaux d'extension du parking sur la zone humide et le ruisseau**
 - Cécile FREDIN explique que la zone humide ne sera pas impactée par les travaux et qu'aucun busage du ruisseau n'est prévu.
- **Le besoin de protéger le fossé de la zone humide pour empêcher le stationnement de véhicules et ceux-ci de tomber dans le ruisseau**
 - Cécile FREDIN indique que des bordures délimiteront le parking mais que le programme des travaux ne prévoit pas de protection du fossé.
- **La dépose des voies de service**
 - Eric BREGERE confirme que les 3 voies de service seront déposées.
- **Le devenir de l'abri de l'association touristique**
 - Cécile FREDIN confirme que l'abri sera maintenu.
- **L'éclairage du parking**
 - M. le Maire confirme que le parking, géré par la Ville, sera éclairé.
- **L'existence de places permettant aux taxis de prendre et déposer leurs passagers**
 - Cécile FREDIN indique que l'extension du parking est trop éloignée de l'entrée de gare pour y dédier des places intéressantes pour les taxis.
 - Elle ajoute que le parking existant ne sera pas concerné par les travaux.
 - Elle prend note de la demande d'une signalétique spécifique permettant aux taxis de prendre / déposer des clients en entrée de gare.
- **La localisation de l'entrée de gare**
 - Cécile FREDIN indique que l'entrée de gare sera face à l'ancienne station-service, à la place de l'ancien train touristique, au niveau du grand portail.
- **La réalisation de places PMR**
 - Victor BLANCHARD indique que quelques places de stationnement seront supprimées pour réaliser le nouveau parvis.
 - Cécile FREDIN indique que 3 places PMR sont prévues.

- **L'emplacement prévu pour les cars scolaires**
 - Cécile FREDIN indique que l'emplacement de l'arrêt de bus est inchangé, y compris durant les travaux.
 - Elle précise que les seuls travaux prévus impactant la desserte de bus seront réalisés durant les périodes de vacances scolaires.
- **Le devenir du garage à vélos**
 - Cécile FREDIN indique que le garage à vélos sera déplacé en entrée de gare pour plus de cohérence pour les usagers
- **Les travaux prévus sur le bâtiment voyageurs**
 - Cécile FREDIN indique que le bâtiment de voyageurs ne sera pas modifié, sa façade ayant été rénovée récemment.
- **Le devenir du haricot jugé inutile et gênant la circulation des bus**
 - Cécile FREDIN rappelle qu'il n'y a pas de travaux prévus sur le parking existant.
 - Elle prend note de la question du haricot.
- **La végétalisation du parking**
 - Cécile FREDIN explique que conformément à la Loi Climat et Résilience, le parking sera végétalisé.
 - Elle précise que compte tenu de la présence de la zone humide, la végétalisation a été privilégiée au photovoltaïque.

7 CALENDRIER ET MODALITES DES TRAVAUX

Eric BREGERE et Cécile FREDIN présentent le calendrier des travaux, qui ont démarré en juin avec la dépose de l'abri de quai central et des installations de traction électrique puis détaillent les travaux qui seront réalisés jusqu'en fin d'année 2026 (*diapos 28 & 29*):

Les travaux préparatoires cet été :

- La dépose des poteaux caténaires ;
- La dépose des voies de service, dont certains ont déjà eu lieu de nuit, (là où était garé le train de l'association touristique) pour faciliter les accès des engins pour les futurs travaux sur le plan de voies ;
- Les déviations des câbles de signalisation et d'électricité pour permettre à SNCF Gares & Connexions de réaliser ses travaux de quai, de passerelle et de parking.

Eric BREGERE précise que les travaux seront interrompus durant le mois d'août et zoome sur les 2 phases des travaux de dévoiement de réseaux sur le parking actuel en juillet, la seconde phase s'accompagnant de la mise à disposition d'un parking provisoire proche de l'entrée de la cité cheminote (*diapo 33*).

Cécile FREDIN précise que **l'essentiel des travaux sont réalisés de nuit de façon à maintenir les circulations des trains en journée**, à l'exception du grutage de la passerelle qui nécessite d'intervenir pendant plusieurs heures en continu au-delà d'une nuit ; **cette opération de**

grutage est prévue le week-end du 23-24 janvier 2027 avec interruption des circulations de trains le samedi 23 janvier.

Les zones de quais exploités et cheminements des usagers seront parfois modifiés selon les phases du chantier ; une signalétique spécifique sera mise en place pour guider les voyageurs. Ainsi, à compter de début septembre, les cheminements pour accéder à la voie 1 (direction Nice) seront allongés d'une centaine de mètres.

Cécile FREDIN détaille les éléments imposés aux entreprises de travaux pour réduire les nuisances liées aux travaux (bruit, poussières) et pour assurer la sécurité du chantier.

Les échanges avec les participants portent sur :

- **La localisation de la passerelle**
 - Cécile FREDIN indique que la passerelle se situera à l'emplacement de l'abri actuel.
- **La fréquentation sur la voie sur laquelle est prévue le parking provisoire**
 - Cécile FREDIN précise que ces travaux étant réalisés en juillet, la circulation sera vraisemblablement moindre.
- **La difficulté de stationnement durant la période de travaux sur le parking.**
 - Eric BREGERE indique que les travaux ont été circonscrits au maximum, sur une durée de 3 semaines, et que la solution de parking provisoire a été définie en partenariat avec la mairie.
 - Eric BREGERE ajoute qu'une signalisation anticipée sera mise en place pour orienter les flux.
- **Les accès piétons à la gare durant les travaux**
 - Eric BREGERE indique que les accès piétons à la gare seront inchangés durant les travaux.
- **Le maintien des accès PMR durant les travaux**
 - Eric BREGERE indique que les accès PMR, via le portillon actuel, et les trottoirs seront inchangés.
- **La modification des emplacements de déchargement des camions pour éviter les conflits avec les véhicules de ramassage des ordures ménagères**
 - Cécile FREDIN indique que des consignes seront données aux entreprises pour éviter de décharger devant les poubelles aux heures de ramassage (entre 7h et 8h).
 - Elle précise que dans une semaine, les engins déchargeront au niveau de la base vie.
 - Eric BREGERE ajoute que les rails de 20 mètres déposés seront découpés sur place pour permettre une évacuation par camions plus aisée.
- **L'utilisation de la plateforme du chemin de la Fontanasse pour réaliser les travaux**
 - Eric BREGERE indique que l'utilisation de cette plateforme pour stocker des matériaux pourrait être utilisée pour les travaux d'infrastructure à réaliser au 2nd semestre 2027.

- **La demande de réfection du portail de la plateforme pour en sécuriser les accès**
 - Eric BREGERE prend note de cette demande et intégrera la mise en sureté de l'accès si la plateforme devait être utilisée en 2027.
- **L'activité du train-usine pour renouveler les caténaires entre Toulon et Carnoules qui reprend d'octobre à décembre 2026, avec stationnement des trains-travaux au niveau du château d'eau.**
- **Les changements de ballast prévus dans le cadre du projet**
 - Eric BREGERE indique que des compléments de ballast seront faits à l'occasion des travaux, mais avec des quantités de ballast déposées bien inférieures à celles des chantiers de renouvellement voie ballast.
- **Le changement des isolateurs de caténaires**
 - Eric BREGERE, Cécile FREDIN et Stephan LAURANS confirment que les isolateurs seront déplacés au-dessus de la bordure de quais pour assurer la sécurité des voyageurs sur les quais.
- **La rénovation du château d'eau**
 - Cécile FREDIN indique que ce sujet est à l'étude.
- **La programmation des prochains chantiers de rénovation des voies**
 - Eric BREGERE indique qu'il n'y aura pas de chantier de renouvellement des voies en 2027 et 2028.
- **La date de fin des travaux**
 - Eric BREGERE indique que la fin des travaux est prévue début 2028.
- **La présence actuelle d'un algéco**
 - Eric BREGERE indique que cet algéco concerne l'établissement qui assure la maintenance de l'aqueduc qui s'est affaissé sous la voie.

8 DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES TRAVAUX

Anaëlle BAES, SNCF, présente le dispositif d'information prévu pour accompagner les travaux, via :

- Le boitage de flyers,
- Les réunions du comité de suivi des travaux
- L'affichage en gare et la signalétique
- Les sites d'information et notifications des voyageurs
- L'adresse mail et le site internet du projet.

M. le Maire demande que toute la documentation soit transmise à la mairie pour diffusion via ses propres canaux.

- Anaëlle BAES confirme que tous les supports seront transmis à la mairie.

9 CONCLUSION

L. GONTARD présente les suites du premier Comité de suivi des travaux avec :

- Un retour des participants sur le projet de charte de fonctionnement, par mail, à l'adresse, lnpca-navette-toulonnaise@sncf.fr d'ici le 30 juin ;
- L'envoi de la présente proposition de synthèse aux participants, d'ici le 3 juillet ;
- Le retour des participants sur cette proposition de synthèse d'ici le 15 juillet ;
- L'envoi et la mise en ligne de la synthèse définitive, du support présenté en séance et de la charte de fonctionnement avant le 30 juillet.
- La tenue d'un second Comité de suivi des travaux en décembre 2026.

Laurence GONTARD invite les participants à exprimer un mot d'appréciation de cette première réunion du Comité de suivi. Les mots de fin sont :

- | | | |
|---------------------------|------------------------|--------------------------|
| • Intéressant (x2) | • Vigilant | • Conciliant |
| • Instructif | • Bonne chance | • Vivement la fin |
| • Grand projet | • Bien pour la ville | • Merci pour la sécurité |
| • Mauvais moment à passer | • Modernisation | |
| • Très beau projet (x3) | • Bravo pour Carnoules | |
| • Espoir | • Heureux | |
| • Merci | • Prometteur | |

M. le Maire remercie les maitres d'ouvrage pour les éléments partagés et les participants pour leur présence et leur compréhension de ce projet qui va apporter une réelle plus-value à la Ville.

FIN DU DOCUMENT

Maitres d'ouvrage

SNCF Réseau
Direction Générale des Grands Projets
Agence LNPCA
Immeuble Astrolabe - 79 Bd de Dunkerque
13002 Marseille

SNCF Gares & Connexions
Direction Générale des Grands Projets
Immeuble Astrolabe - 79 Bd de
Dunkerque
13002 Marseille

FINANCEMENT :



MAÎTRISE D'OUVRAGE :

